



**Conseil
Général
des Landes**

Henri Emmanuelli

Député, Président du Conseil général

Cabinet du Président

Réf. : D201203964

Dossier suivi par :
Olivier Martinez

Monsieur Didier TOUSIS
Collectif Citoyen
La Cabriole
route de la Plage
40660 MESSANGES

Le 26 AVR. 2012

Monsieur,

Par courrier en date du 6 mars 2012, vous m'avez informé de la position prise par le « collectif citoyen stockage-gaz-landes » contre le projet de stockage souterrain de gaz naturel de Salins des Landes et je vous en remercie. Vous regrettez également que le département ne se soit pas officiellement exprimé sur ce dossier.

Si le Conseil général des Landes n'a pas souhaité prendre position sur ce dossier au stade actuel de la procédure, c'est uniquement parce que nous sommes très en amont du déroulement complet de celle-ci.

Comme vous le savez, dans les trois mois suivant la publication du bilan de la concertation, EDF transmettra à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sa décision de poursuivre ou non son projet de stockage.

Si EDF prend la décision d'aller plus avant dans ce projet qui, je vous le rappelle, relève de la réglementation relative aux installations classées soumises à autorisation, une enquête publique sera nécessairement mise en œuvre.

Par conséquent, le Conseil général sera amené à donner un avis sur ce dossier dans le cadre de cette procédure réglementaire.

Je peux vous assurer que le Conseil général des Landes suit avec la plus grande attention l'évolution de ce dossier sensible à forts enjeux socio-économiques, aux impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement de notre territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Henri EMMANUELLI
Président du Conseil Général

Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 41
Mél. : presidence@cg40.fr

www.landes.org